

# Chômage

L'Occitanie est la deuxième région de France métropolitaine la plus touchée par le chômage, après les Hauts-de-France. Fin 2015, le taux de chômage s'établit à 12,0 % de la population active dans la région, soit 2,1 points de plus qu'en moyenne en métropole. Les quatre départements littoraux ont, avec l'Aisne, les taux de chômage les plus élevés de l'ensemble des départements de métropole. Si le taux de chômage diminue légèrement dans la région en 2015, le nombre de demandeurs d'emploi, en particulier ceux de longue durée et ceux exerçant une activité réduite, continue de s'accroître.

Depuis 2008, les jeunes de moins de 25 ans pâtissent fortement des effets de la crise et sont plus impactés par la montée du chômage que leurs aînés, en particulier dans la région. Le taux de chômage de ces jeunes actifs avoisine 30 % en 2015, soit un niveau bien plus élevé qu'en métropole (24 %).

L'économie française continue d'accélérer en 2015 : le PIB progresse de 1,3 % en volume, après + 0,6 % en 2014. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011. Dans ce contexte national de reprise, l'économie régionale se redresse. Grâce au dynamisme du secteur tertiaire, la région bénéficie de la plus forte progression de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles depuis 2008. Le taux de chômage diminue légèrement.

Apparu dans les années 70 et devenu massif dans les années 90, le chômage touche 12,0 % de la main-d'œuvre en Occitanie fin 2015, un peu moins qu'en 2014, année du record historique (12,3 %). Ce taux dépasse largement le taux de chômage de France

métropolitaine (9,9 %) et place la région en seconde position derrière les Hauts-de-France (12,4 %).

Fin 2015, les quatre départements littoraux de la région (Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales) sont, avec l'Aisne, les départements de France métropolitaine ayant les taux de chômage les plus élevés. À l'inverse, l'Aveyron, le Gers et surtout la Lozère, font partie des vingt départements dont les taux sont les plus faibles de métropole. Selon les départements, le taux de chômage varie différemment entre fin 2014 et fin 2015 : il baisse dans les départements littoraux ainsi qu'en Haute-Garonne et en Ariège (entre - 0,6 % et - 0,3 %). Il se stabilise ailleurs (entre - 0,2 % et + 0,2 %).

En Occitanie, fin 2015, 570 200 personnes sont inscrites à Pôle emploi en tant que demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C. Ce nombre augmente pour la neuvième année consécutive dans la région et la progression reste forte en 2015 (+ 4,6 %), mais un peu moins importante que celle de l'année précédente. Cette hausse provient surtout des demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite tandis que l'inflexion est marquée pour les demandeurs d'emploi sans activité. Contrairement à 2014, la hausse régionale est inférieure à celle observée en France métropolitaine (+ 4,9 %).

En 2015, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi continue de progresser en

## 8 Taux de chômage et demandeurs d'emploi fin 2015

	Taux de chômage (%) <sup>1</sup>		Demandeurs d'emploi de catégorie A B C <sup>2</sup> au 31 décembre 2015		Demandeurs d'emploi de longue durée <sup>3</sup> dans les catégories A B C au 31 décembre 2015	
	2014	2015	Nombre	Évolution 2014-2015 (%)	Part (%)	Évolution 2014-2015 (%)
Ariège	12,6	12,2	14 300	+ 2,8	45,5	+ 8,0
Aude	14,2	13,8	37 900	+ 4,3	45,6	+ 9,4
Aveyron	7,3	7,5	17 700	+ 8,0	41,2	+ 14,4
Gard	14,3	13,9	78 000	+ 4,4	45,4	+ 13,2
Haute-Garonne	10,7	10,4	133 300	+ 4,0	43,8	+ 7,6
Gers	8,2	8,3	13 600	+ 5,7	44,9	+ 12,6
Hérault	14,6	14,0	124 400	+ 4,3	43,5	+ 10,7
Lot	9,4	9,2	13 300	+ 4,9	43,6	+ 8,7
Lozère	6,3	6,4	4 300	+ 8,3	37,2	+ 22,3
Hautes-Pyrénées	11,6	11,4	21 900	+ 3,4	42,0	+ 7,5
Pyrénées-Orientales	15,6	15,3	52 900	+ 6,7	44,0	+ 16,2
Tarn	11,1	10,9	33 400	+ 3,8	45,5	+ 6,0
Tarn-et-Garonne	11,7	11,6	25 200	+ 6,8	42,9	+ 11,4
<b>Occitanie</b>	<b>12,3</b>	<b>12,0</b>	<b>570 200</b>	<b>+ 4,6</b>	<b>44,0</b>	<b>+ 10,4</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>10,1</b>	<b>9,9</b>	<b>5 551 700</b>	<b>+ 4,9</b>	<b>44,8</b>	<b>+ 9,7</b>

<sup>1</sup> Taux de chômage localisés du 4<sup>e</sup> trimestre (moyenne trimestrielle en données CVS - corrigées des variations saisonnières)

<sup>2</sup> Demandeurs d'emploi de catégorie A B C - données brutes

<sup>3</sup> Demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus

Sources : Pôle emploi ; Dares ; Insee, taux de chômage localisés

Occitanie (+ 10,4 %), bien plus que l'année précédente (+ 8,9 %) et bien plus qu'en métropole. Ainsi la part des demandeurs d'emploi de longue durée augmente en Occitanie : 44,0 % fin 2015 contre 41,7 % un an auparavant.

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée progresse dans tous les départements de la région. La hausse dépasse 14 % en Aveyron, dans les Pyrénées-Orientales et surtout en Lozère, où néanmoins le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée reste relativement faible.

Les femmes actives sont, en 2015, un peu moins touchées par le chômage que les hommes, en Occitanie comme en France métropolitaine. L'effet des chocs économiques depuis 2008 a été plus néfaste pour les hommes qui occupent plus souvent que les femmes des postes dans des secteurs davantage touchés par la crise, comme l'industrie ou la construction. Les femmes, plus présentes dans les services, l'enseignement et la santé, ont moins subi les effets de la crise.

Cependant, l'écart des taux de chômage entre les femmes et les hommes est très variable selon les départements. Le taux de chômage des hommes est supérieur de deux points à celui des femmes dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. En Haute-Garonne, les taux de chômage des hommes et des femmes sont sensiblement les mêmes. Le Tarn-et-Garonne est le seul département où le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes (+ 0,4 point).

L'Occitanie est la deuxième région la plus touchée par le chômage des jeunes, derrière les Hauts-de-France. Le taux de chômage

## Définitions

Un **chômeur** au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler qui :

- est sans emploi (n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence) ;
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- cherche activement un emploi ou en a trouvé un qui commence ultérieurement.

Un **chômeur de longue durée** recherche un emploi depuis un an ou plus.

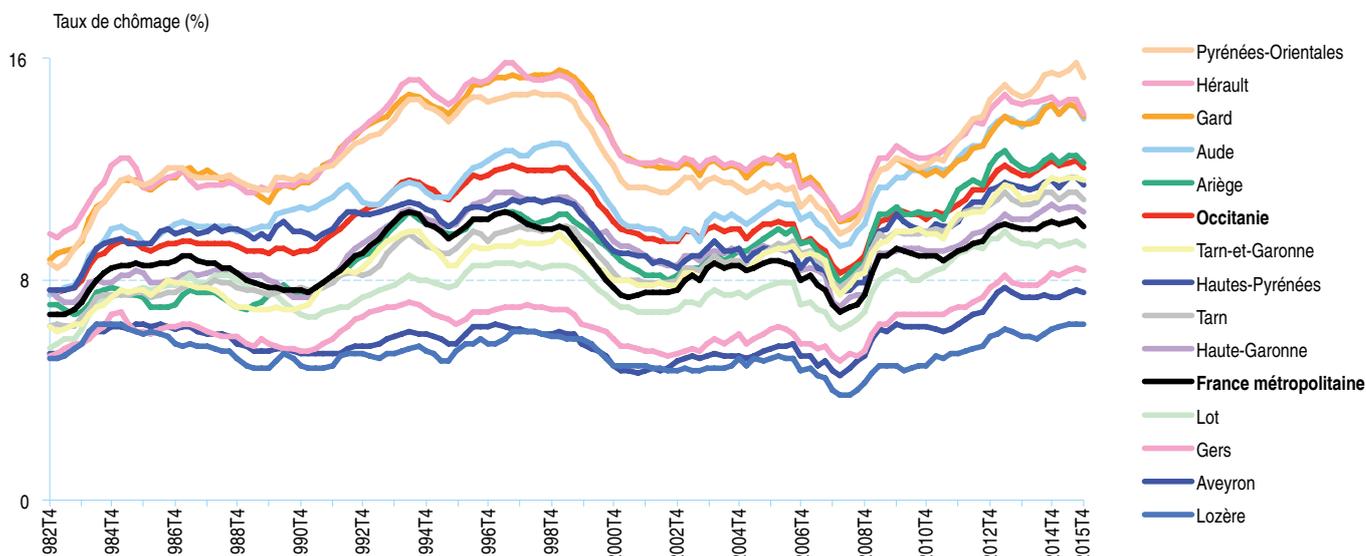
Le **taux de chômage localisé** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes actives (ensemble des personnes en emploi ou au chômage). Le taux de chômage est calculé en moyenne trimestrielle corrigé des variations saisonnières (CVS) ou en moyenne annuelle.

Les **demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)** sont les personnes inscrites à Pôle emploi au dernier jour du mois. Ces demandeurs sont enregistrés dans cinq catégories de demandes d'emploi (A, B, C, D, E) selon qu'ils sont tenus ou non de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en recherche d'emploi, déjà en emploi, en formation...) ou bien qu'ils ont pratiqué une activité réduite plus ou moins longue au cours du mois.

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures au maximum au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Seuls les demandeurs d'emploi de catégories A, B et C, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sont pris en compte dans cette publication ; ils incluent donc les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite à la différence du chômage au sens du BIT.

## 9 Taux de chômage par département en Occitanie entre 1982 et 2015 - taux trimestriels corrigés des variations saisonnières (CVS)



Sources : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés

des jeunes actifs de moins de 25 ans y avoisine 30 % en 2015, soit un niveau bien plus élevé que celui de la métropole. Les jeunes actifs sont 3,7 fois plus exposés au chômage que les personnes âgées de 50 ans ou plus, ce qui est aussi le cas en France métropolitaine mais de manière un peu moins marquée (3,5 fois). Les jeunes actifs représentent 40 % des jeunes de 15 à 24 ans, la majorité étant encore en formation dans ces tranches d'âges et 5 % se déclarant sans activité.

Depuis 2008, les jeunes de moins de 25 ans pâtissent fortement des effets de la crise et sont ainsi plus concernés par la montée du chômage que leurs aînés, notamment dans la région. Sur la période, le taux de chômage des jeunes croît de 7,4 points contre 5,7 points en France métropolitaine. Les moins diplômés sont confrontés à de fortes difficultés d'insertion sur le marché du travail, mais les plus diplômés sont aussi fortement affectés par les chocs économiques.

Les disparités territoriales sont fortes : 20,3 % des jeunes actifs sont au chômage en Lozère et 37,8 % dans les Pyrénées-

#### 10 Taux de chômage localisés annuels par sexe et âge en 2015 (en %)

	Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus
Ariège	12,0	12,7	30,9	11,8	8,5
Aude	13,9	14,3	35,4	13,1	9,7
Aveyron	7,2	7,6	22,3	7,0	4,7
Gard	13,6	14,6	33,6	13,3	9,7
Haute-Garonne	10,4	10,6	25,1	10,0	6,5
Gers	7,9	8,7	25,0	7,8	5,5
Hérault	13,2	15,4	32,3	13,7	9,4
Lot	8,9	9,6	25,6	8,7	6,5
Lozère	5,9	6,8	20,3	5,8	4,1
Hautes-Pyrénées	11,2	11,9	29,4	11,0	7,8
Pyrénées-Orientales	14,4	16,5	37,8	14,7	10,5
Tarn	10,5	11,4	30,5	10,1	7,1
Tarn-et-Garonne	11,9	11,5	30,6	11,0	7,2
<b>Occitanie</b>	<b>11,7</b>	<b>12,6</b>	<b>29,9</b>	<b>11,5</b>	<b>7,9</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>9,5</b>	<b>10,5</b>	<b>24,0</b>	<b>9,4</b>	<b>6,8</b>

Note : les taux de chômage sont calculés en moyenne annuelle  
Source : Insee, taux de chômage localisés

#### 11 Évolution du taux de chômage par tranche d'âge et département entre 2008 et 2015 en Occitanie

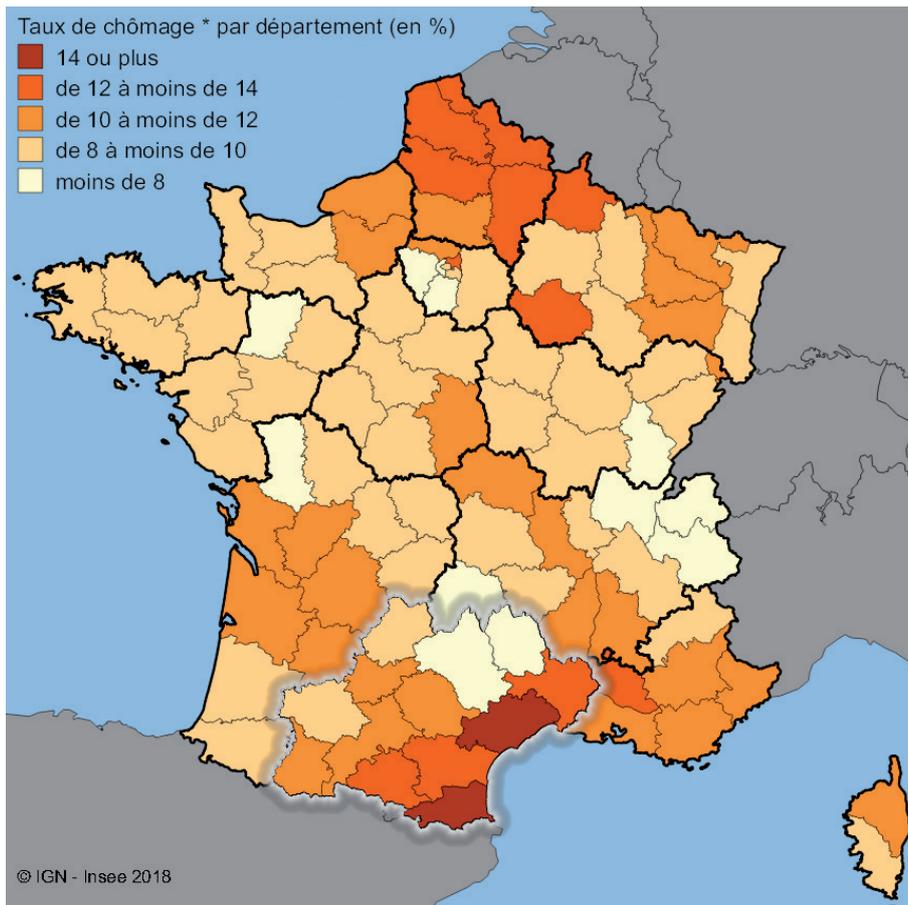


Note : les taux de chômage sont calculés en moyenne annuelle  
Lecture : en Occitanie, le taux de chômage des 15-24 ans a progressé de 7,4 points entre 2008 et 2015 ; celui des 25-49 ans de 3,8 points et celui des 50 ans ou plus de 3,0 points.  
Source : Insee, taux de chômage localisés

**12 Taux de chômage fin 2015 en France métropolitaine**

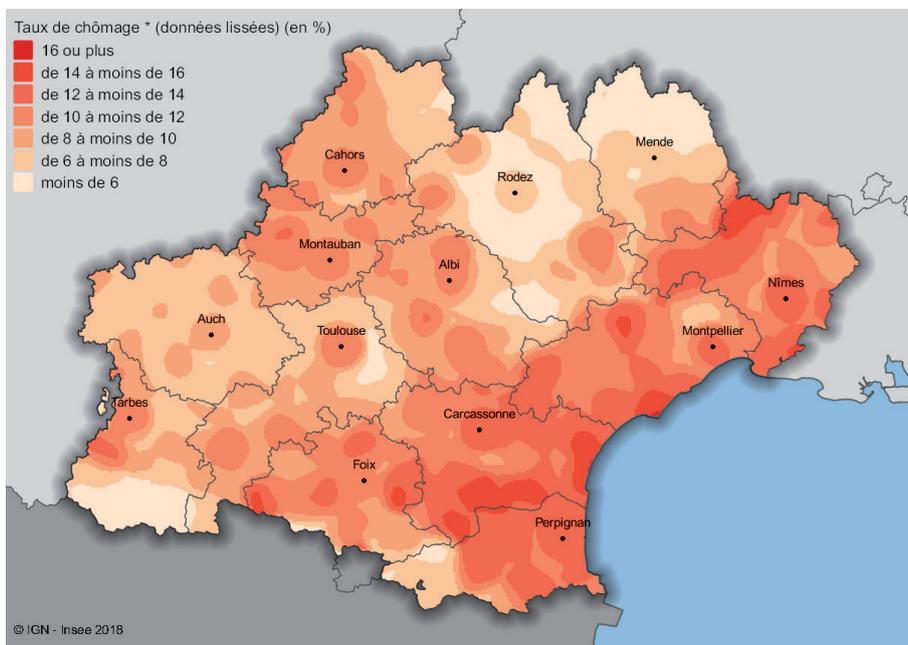
Orientales. La progression du chômage des jeunes de 15 à 24 ans est particulièrement sensible dans les Pyrénées-Orientales (+ 10,7 points depuis 2008) et dans certains départements ruraux (Ariège, Aude et Gers). À l'inverse, les départements les plus urbains sont moins touchés (+ 7,2 points en Haute-Garonne et 6,3 points dans l'Hérault).

Les taux de chômage des actifs de 25 à 49 ans et des 50 ans ou plus s'élèvent respectivement à 11,5 % et 7,9 % en 2015 dans la région, des taux supérieurs à ceux de métropole. Comme pour les plus jeunes, les départements littoraux font partie des départements les plus touchés de France métropolitaine pour ces tranches d'âge. ■



\* Taux de chômage localisés (moyenne trimestrielle en données CVS)  
Source : Insee, taux de chômage localisés

**13 Taux de chômage fin 2015 en Occitanie**



\* Taux de chômage localisés (moyenne trimestrielle en données CVS)  
Source : Insee, taux de chômage localisés